Pôle énergie des docks de Saint-Ouen

par Doriane Hugues / 2016-07-08 12:57:38 / France / 12139 / EN

Reconversion urbaine

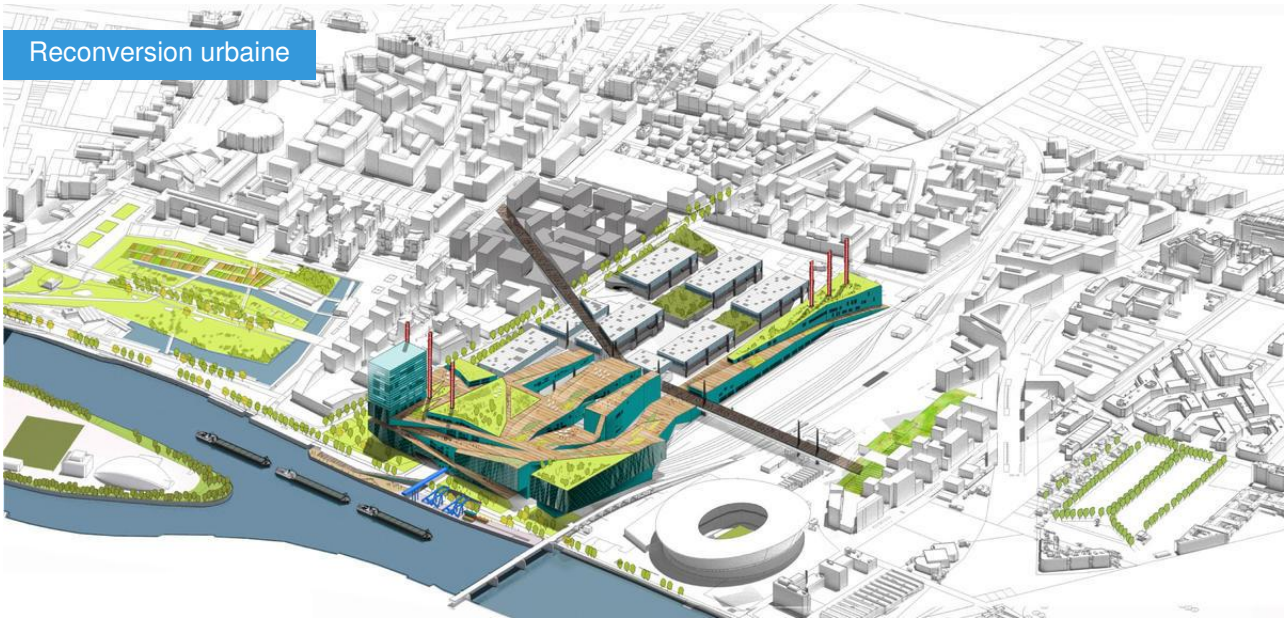

Adresse : 93400 SAINT-OUEN, France

Année d'engagement du projet : 2012
Année d'achèvement du projet : 2014

2 ha

CARTE D'IDENTITÉ

L'enjeux de ce projet a été l'élaboration d'un plan guide pour la mutation du Pôle Energie des docks de St Ouen en un parc éco-industriel. Notre réponse s'est construite autour d'une réflexion sur la création d'une symbiose industrielle en lien avec le métabolisme urbain : un territoire comme écosystème des matières, des ressources et des besoins.

Usages

Le Pôle Energie des Docks de Saint-Ouen, inclu dans le projet emblématique des Docks, est aujourd'hui constitué comme un pôle de fait. Les entités industrielles (l'usine de chauffage urbain et cogénération CPCU, le faisceau ferroviaire, l'usine d'incinération Syctom) et urbaines (la Seine, le quartier des Docks) sont interconnectées mais non optimisées.

Données Environnementales

Le projet est situé en lisière du cœur de ville de Saint-Ouen, en première couronne parisienne, à moins de 500m de la future station de la ligne 14 du métro parisien. Il est aussi en bord de Seine et du faisceau ferroviaire de la ligne C du RER. Situé en bord de Seine avec une très importante emprise au sol, ce pôle offre des potentiels de renouvellement du territoire considérables en lien avec l'eau et le paysage. C'est un site aujourd'hui industriel mais qui peut devenir une zone de loisirs et de détente à part entière où les infrastructures alimentent et se font nourrir par les atouts paysagers.

Enjeux : Intégrer l'industrie à la ville et la ville au paysage

Il s'agit de réorganiser l'écosystème urbain et industriel en se fondant sur 5 piliers : renforcer le lien entre économie circulaire et écologie industrielle, poursuivre les symbioses industrielles, optimiser l'occupation du sol, améliorer le cadre de vie, et mettre l'architecture et le paysage au service de l'intégration de l'industrie.

L'ambition de ce projet doit composer avec les quelques obstacles qui l'entravent : le faisceau ferroviaire à dénouer, la proximité de quartiers de logements qui demande une mise en adéquation des activités industrielles (pollution, nuisances, trafic routier…), les infrastructures industrielles existantes avec des contraintes techniques à intégrer au projet.

Les enjeux sont industriels, économiques et énergétiques pour assurer une production énergétique fiable et optimale qui rentre dans une logique écosystémique et respecte la neutralité carbone. Ils sont urbains pour coupler la symbiose industrielle au métabolisme urbain du quartier environnant et faire de cet espace infrastructure un nouvel espace public et de loisirs. Ils sont architecturaux pour questionner l'intégration visuelle du complexe industriel dans le paysage urbain et végétal.

Projet : Un territoire écosystémique : métabolisme urbain et symbiose industrielle

Le projet se décompose en zones et en usages.

Pour faire de ce pôle un véritable espace public, accessible aux usagers et aux employés, Urban Act a pensé le réaménagement du front de Seine pour un usage mixte récréatif et industriel ainsi que l'aménagement de la trame viaire et des espaces paysagers. Le pôle habitat viendra enrichir cet espace, et en complément, l'implantation d'un pôle commercial et de loisirs pour renforcer l'attractivité du site et révéler sa mixité lierait la Scène au parc des Docks.

La synergie a été pensée entre les zones d'activités, de bureaux et l'industrie. Ainsi les flux d'énergie et de matière échangent dans un dialogue vertueux entre l'usine du SYTCOM et la CPCU mais aussi en fonction des besoins du pôle tertiaire et résidentiel.

A travers ce projet, l'agence cherche à véritablement réconcilier les grands services urbains avec la ville qui l'entoure. Au lieu d'isoler et de cacher ce complexe énergétique immense, Urban Act revendique son intégration dans le paysage mais aussi dans le quartier, en le rendant accessible à tous et en y intégrant des services et des loisirs. L'agence a pensé la création d'un véritable écosystème industriel en lien avec le métabolisme urbain où les ressources sont optimisées et où les déperditions sont évitées. L'énergie n'est plus pensée en dehors de la ville mais s'assume comme objet indispensable à son développement.

Programme

- Logements
- Services et commerces
- Autres

Etat d'avancement du projet

- Operationelle

Type de procédure

- Autres

Points remarquables

- Gouvernance
- Cadre de vie
- Développement local
- Mobilité
- Ressources
- Biodiversité
- Energie /Climat

Démarche(s)

- Autres

Fiabilité des données

Auto-déclaration

TERRITOIRE

Type de territoire

Le projet est situé en lisière du cœur de ville de Saint-Ouen, en première couronne parisienne, à moins de 500m de la future station de la ligne 14 du métro

parisien. Il est aussi en bord de Seine et du faisceau ferroviaire de la ligne C du RER. Le projet des Docks (dans lequel est inclus le projet) se développe progressivement et des programmes en cours de réalisation sont contigus au Pôle énergie (secteur Bateliers Nord)

Zone climatique

[Dwb] Continental Humide. Hiver rigoureux et sec, été chaud.

CHIFFRES CLÉS

Surface d'espaces publics

Surface d'espaces publics : 2 m²

Surface de plancher commerces

Surface de plancher commerces : 5 000 m²

Surface de plancher de logements

Surface de plancher de logements : 130 000 m²

GOUVERNANCE

Porteur de projet

Nom : SEQUANO

Type : Département

Description générale :

Séquano Aménagement est la société d'économie mixte (SEM) d'aménagement et de construction du département de la Seine-Saint-Denis.

Pilotage projet

Description :

Pilotage est organisé autour des différents partenaires porteurs du projet : Ville de Saint-Ouen, Plaine Commune, Ville de Paris, CPCU, Syctom, RFF, SNCF et SEQUANO Aménagement.

Les décideurs politiques :

Ville de Saint-Ouen :

Mme la Maire, Jacqueline Rouillon

1er adjoint à l'urbanisme, Paul Planque

Plaine Commune (Communauté d'agglomération) :

Président, Patrick Braouezec

Les responsables techniques chargés du suivi du projet et leur structure :

Ville de Saint-Ouen : Alain Perrault - DGST

Plaine commune : Nicolas Soulière - Chef de projets - Secteur Aménagement Saint-Ouen CPCU : Bruno Vinatier - Responsable du Service Développement

SYCTOM : Frédéric Roux - Frédéric ROUX - Directeur des Equipements Industriels - D.E.I/D.G.S.T

RFF : Adrien COOK – chargé de projet – Direction de l'aménagement et immobilier

SNCF : Frédéric Devaux – chargé d'affaire – direction de l'immobilier

Ville de Paris : Benoît de Saint-Martin - Chef de Projet - Mission valorisation du patrimoine immobilier municipal - Service d'Etudes et de Prospection - Sous-Direction de l'Action Foncière - Direction de l'Urbanisme

Les concepteurs :

Conception de la ZAC des Docks : agence Makan Rafatdjou ;

Conception du Pôle Energie : Urban Act – Alexandre Bouton en partenariat avec Artelia – Etienne Rousselet

L'aménageur : SEQUANO aménagement – Ari Msika – Directeur de projet et François Connilleau – Directeur opérationnel

Intervenants du projet

Urban Act

Fonction : Agence urbanisme

Urban Act a piloté l'ensemble de la mission d'AMO pour l'élaboration d'un plan guide pour la mutation du Pôle Energie des docks de St Ouen en un parc éco-industriel en collaboration avec COTEBA ingénierie et la maîtrise d'ouvrage.

Urban Act, urbanact@alexandrebouton.com

Page entreprise dans Construction21 :

SOLUTIONS

Description :

Usages

Le Pôle Energie des Docks de Saint-Ouen, inclu dans le projet emblématique des Docks, est aujourd'hui constitué comme un pôle de fait. Les entités industrielles (l'usine de chauffage urbain et cogénération CPCU, le faisceau ferroviaire, l'usine d'incinération Syctom) et urbaines (la Seine, le quartier des Docks) sont interconnectées mais non optimisées.

Données Environnementales

Le projet est situé en lisière du cœur de ville de Saint-Ouen, en première couronne parisienne, à moins de 500m de la future station de la ligne 14 du métro parisien. Il est aussi en bord de Seine et du faisceau ferroviaire de la ligne C du RER. Situé en bord de Seine avec une très importante emprise au sol, ce pôle offre des potentiels de renouvellement du territoire considérables en lien avec l'eau et le paysage. C'est un site aujourd'hui industriel mais qui peut devenir une zone de loisirs et de détente à part entière où les infrastructures alimentent et se font nourrir par les atouts paysagers.

Enjeux : Intégrer l'industrie à la ville et la ville au paysage

Il s'agit de réorganiser l'écosystème urbain et industriel en se fondant sur 5 piliers : renforcer le lien entre économie circulaire et écologie industrielle, poursuivre les symbioses industrielles, optimiser l'occupation du sol, améliorer le cadre de vie, et mettre l'architecture et le paysage au service de l'intégration de l'industrie.

L'ambition de ce projet doit composer avec les quelques obstacles qui l'entravent : le faisceau ferroviaire à dénouer, la proximité de quartiers de logements qui demande une mise en adéquation des activités industrielles (pollution, nuisances, trafic routier…), les infrastructures industrielles existantes avec des contraintes techniques à intégrer au projet.

Les enjeux sont industriels, économiques et énergétiques pour assurer une production énergétique fiable et optimale qui rentre dans une logique écosystémique et respecte la neutralité carbone. Ils sont urbains pour coupler la symbiose industrielle au métabolisme urbain du quartier environnant et faire de cet espace infrastructure un nouvel espace public et de loisirs. Ils sont architecturaux pour questionner l'intégration visuelle du complexe industriel dans le paysage urbain et végétal.

Projet : Un territoire écosystémique : métabolisme urbain et symbiose industrielle

Le projet se décompose en zones et en usages.

Pour faire de ce pôle un véritable espace public, accessible aux usagers et aux employés, Urban Act a pensé le réaménagement du front de Seine pour un usage mixte récréatif et industriel ainsi que l'aménagement de la trame viaire et des espaces paysagers. Le pôle habitat viendra enrichir cet espace, et en complément, l'implantation d'un pôle commercial et de loisirs pour renforcer l'attractivité du site et révéler sa mixité lierait la Scène au parc des Docks.

La synergie a été pensée entre les zones d'activités, de bureaux et l'industrie. Ainsi les flux d'énergie et de matière échangent dans un dialogue vertueux entre l'usine du SYTCOM et la CPCU mais aussi en fonction des besoins du pôle tertiaire et résidentiel.

A travers ce projet, l'agence cherche à véritablement réconcilier les grands services urbains avec la ville qui l'entoure. Au lieu d'isoler et de cacher ce complexe énergétique immense, Urban Act revendique son intégration dans le paysage mais aussi dans le quartier, en le rendant accessible à tous et en y intégrant des services et des loisirs. L'agence a pensé la création d'un véritable écosystème industriel en lien avec le métabolisme urbain où les ressources sont optimisées et où les déperditions sont évitées. L'énergie n'est plus pensée en dehors de la ville mais s'assume comme objet indispensable à son développement.

- Gouvernance projet urbain

Entreprise :

CADRE DE VIE

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

% de surface de commerces

25

RESSOURCES

Concours

Raisons de la candidature au(x) concours

Energie

Création d'une symbiose industrielle en lien avec le métabolisme urbain : penser le territoire comme écosystème des matières, des ressources et des besoins. Réconcilier l'industrie et la ville.

Mobilites

Un travail approfondi sur la logique des flux et comment ils dessinent le territoire et les usages

Eau

Réaménagement du front de Seine pour un usage mixte récréatif et industriel.

Sols

L'architecture et le paysage au service de l'intégration de l'industrie dans son environnement.

Batiment candidat dans la catégorie

Grand Prix Ville Durable

Green City Solutions Awards 2016 powered by Construction21.org

Coup de Coeur des Internautes

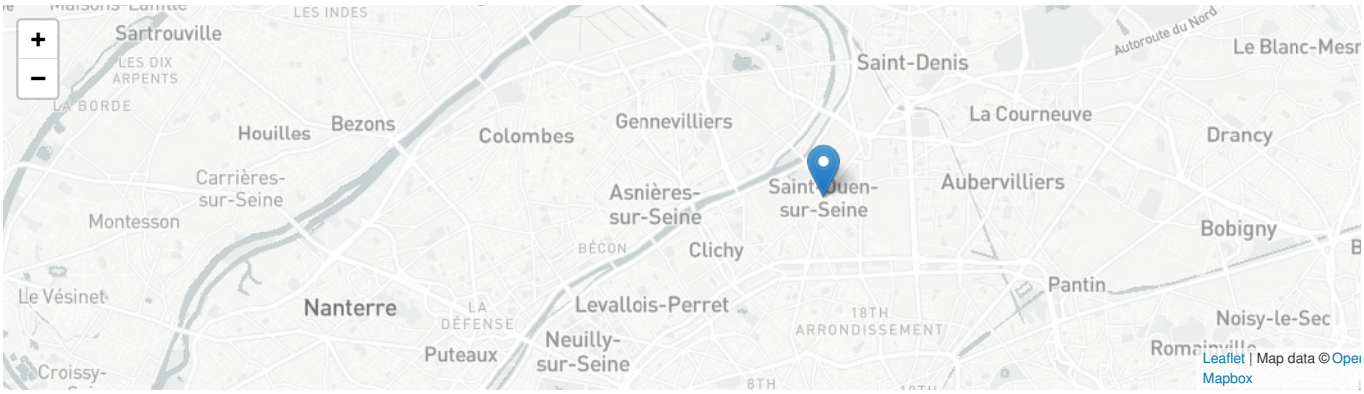

Date Export : 20230808200727